



Budget principal 2019

Note de présentation brève et synthétique

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-257600445-20190327-2019_03_27-08-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 05/04/2019

La présente note répond à cette obligation pour le SDE76.

I/ Section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre à :

DEPENSES	RECETTES
59 641 826,52 €	59 641 826,52 €

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services. Elle retrace également les charges liées aux dépenses de personnel.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelles
013	Atténuations de charges	1 000,00 €	1 000,00 €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	144 000,00 €	120 000,00 €
73	Impôts et atxes	17 900 000,00 €	17 900 000,00 €
74	Dotations, subventions et participations	3 430 429,54 €	3 458 440,82 €
75	Autres produits de gestion courante	3 774 000,00 €	3 770 000,00 €
Total des recettes de gestion courante		25 249 429,54 €	25 249 440,82 €
76	Produits financiers	210 894,05 €	139 622,44 €
77	Produits exceptionnels	51 000,00 €	55 796,83 €
Total des recettes réelles de fonctionnement		25 511 323,59 €	25 444 860,09 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	1 000,00 €
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	- €	- €
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		- €	- €
TOTAL		25 511 323,59 €	25 444 860,09 €

Pour information, R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2017	34 195 966,43 €
--	------------------------

Les recettes de la section de fonctionnement sont primordiales pour notre collectivité. La section de fonctionnement regroupe la majorité de nos recettes réelles et ainsi elle détermine l'ampleur des investissements qui peuvent être réalisés pour le territoire du SDE76. Grâce à une gestion efficiente et pragmatique de nos dépenses de fonctionnement, le budget consacre ses recettes pour la réalisation de nos missions de service public.

Nos principales recettes de fonctionnement se composent de la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité, de la Taxe Départementale et de redevances : R1, R2 et Redevance gaz. Celles-ci sont estimées conformément à nos réalisations de 2018.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelles
011	Charges à caractère général	6 371 745,17 €	5 346 925,48 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 801 100,00 €	2 406 385,00 €
014	Atténuations de produits	- €	128 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	158 800,00 €	141 950,00 €
Total des dépenses de gestion courante		8 331 645,17 €	8 023 260,48 €
66	Charges financières	119 088,38 €	84 168,63 €
67	Charges exceptionnelles	19 000,00 €	5 019 000,00 €
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	25 000,00 €	650 000,00 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		8 494 733,55 €	13 776 429,11 €
023	Virement à la section d'investissement	51 259 462,41 €	38 222 589,29 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 694 493,70 €	7 642 808,12 €
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	- €	- €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		58 953 956,11 €	45 865 397,41 €
TOTAL		67 448 689,66 €	59 641 826,52 €

Pour information, D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2017	- €
---	-----

En ce qui concerne la gestion du personnel, ce poste de dépense a fait l'objet d'une analyse approfondie fondée sur une étude retraçant les besoins concrets de la collectivité. Il est ainsi apparu nécessaire de créer un poste supplémentaire pour la gestion de la maintenance d'éclairage public afin d'offrir un service public de qualité pour nos adhérents.

Les autres postes de dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité restent stables.

Enfin, l'implication du SDE76 en faveur de la transition énergétique par l'installation de panneaux solaires photovoltaïque nécessite d'allouer des crédits au budget annexe SDE76 Solaire. C'est pourquoi il a été prévu de verser une dotation initiale de 4 000 000 € afin de permettre la concrétisation des projets photovoltaïques sur le territoire du SDE76.

Toujours soucieux d'offrir un service public de qualité, une subvention d'équilibre a été prévue en faveur du budget annexe de génie civil à hauteur de 1 000 000 €.

De plus, la section de fonctionnement retrace l'ensemble des dépenses qui sont réalisées par le SDE76 en partenariat avec ORANGE lorsque celui-ci assure la fourniture et la pose de ses

fourreaux télécom. Cette dépense est prédominante dans notre section de fonctionnement, elle est estimée à 3 701 680 € pour 2019.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité du SDE76 à financer lui-même ses projets d'investissement.

Pour le budget 2019, le virement à la section d'investissement s'élève à 38 222 589.29 €.

II/ Section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à :

DEPENSES	RECETTES
133 356 657,35 €	133 356 657,35 €

II.1/ Les recettes

Les recettes de la section d'investissement se répartissent comme suit :

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	pour mémoire budget précédent	Reste à réaliser 2018	Propositions nouvelles
010	Stocks	- €	- €	- €
13	Subventions d'investissement	13 938 731,54 €	1 004 703,94 €	14 821 542,67 €
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	- €	- €	- €
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	- €	- €	- €
204	Subventions d'équipement versées	- €	- €	- €
21	Immobilisations corporelles	- €	- €	- €
22	Immobilisations reçues en affectation	- €	- €	- €
23	Immobilisation en cours	100 000,00 €	- €	100 000,00 €
Total des recettes d'équipement		14 038 731,54 €	1 004 703,94 €	14 921 542,67 €
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	25 000,00 €	- €	142 203,59 €
1068	Dotations, fonds divers et réserves	11 484 215,98 €	- €	18 573 623,75 €
18	Compte de liaison : affectation	- €	- €	- €
26	Participations et créances rattachées à des participations	- €	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	8 920 712,19 €	242 695,05 €	7 648 938,65 €
024	Produits de cessions	- €	- €	495 000,00 €
Total des recettes financières		20 429 928,17 €	242 695,05 €	26 859 765,99 €
45..	Total des opérations pour compte de tiers	14 346 756,05 €	5 120,00 €	15 174 917,33 €
Total des recettes réelles d'investissent		48 815 415,76 €	1 252 518,99 €	56 956 225,99 €
021	Virement de la section de fonctionnement	51 259 462,41 €	- €	38 222 589,29 €
040	Opérations d'ordre entre sections	7 694 493,70 €	- €	7 642 808,12 €
041	Opérations patrimoniales	30 497 024,35 €	- €	29 282 514,96 €
Total des recettes d'ordre d'investissement		89 450 980,46 €	- €	75 147 912,37 €
TOTAL		138 266 396,22 €	1 252 518,99 €	132 104 138,36 €

Pour information, R001 Solde d'exécution positif reporté de 2017	- €
---	-----

Ainsi, les recettes s'élèvent à 133 356657.35 € avec les propositions nouvelles et les restes à réaliser.

On peut relever que le virement de la section de fonctionnement représente 38 222 589.29 €.

Nos recettes d'investissement se composent majoritairement des subventions versées par le CAS FACE, des participations de nos adhérents, de l'excédent de fonctionnement capitalisé (1068), de la récupération de la TVA et de nos opérations pour compte de tiers.

Conformément à la délibération d'affectation du résultat, le compte 1068 s'élève à 18 573 623.75 € pour 2019.

À l'instar de nos dépenses, nos recettes sont estimées sur la base de nos autorisations de programmes et crédits de paiement.

II.2/ Les dépenses

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	pour mémoire budget précédent	Reste à réaliser 2018	Propositions nouvelles
010	Stocks	- €	- €	- €
204	Subvention d'équipement versées	11 302 391,27 €	40 000,00 €	5 032 750,09 €
21	Immobilisations corporelles	5 000,00 €	- €	- €
22	Immobilisations reçues en affectation	- €	- €	- €
23	Immobilisations en cours	50 096 544,13 €	1 589 160,56 €	44 354 228,56 €
Total des opérations d'équipement		1 603 021,33 €	279 392,18 €	2 185 000,00 €
Total des dépenses d'équipement		63 006 956,73 €	1 908 552,74 €	51 571 978,65 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	- €
13	Subventions d'investissement	175 000,00 €	- €	275 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	1 127 472,98 €	- €	870 573,01 €
18	Compte de liaison : affectation	- €	- €	- €
26	Participations et créances rattachées à des participations	- €	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	65 000,00 €	- €	30 000,00 €
020	Dépenses imprévues (investissement)	1 233 225,41 €	- €	2 197 635,00 €
Total des dépenses financières		2 600 698,39 €	- €	3 373 208,01 €
45..	Total des opérations pour compte de tiers	31 059 339,91 €	- €	29 301 812,99 €
Total des dépenses réelles d'investissement		96 666 995,03 €	1 908 552,74 €	84 246 999,65 €
040	Opérations d'ordre entre sections	- €	- €	1 000,00 €
041	Opérations patrimoniales	30 497 024,35 €	- €	29 282 514,96 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement		30 497 024,35 €	- €	29 283 514,96 €
TOTAL		127 164 019,38 €	1 908 552,74 €	113 530 514,61 €

Pour information, D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2017	17 917 590,00 €
---	------------------------

Ainsi, les dépenses s'élèvent à 133 356657.35 € avec les propositions nouvelles, les restes à réaliser et le compte 001.

En tant qu'autorité concédante et maître d'ouvrage délégué en éclairage public, le syndicat consacre la majeure partie de ses dépenses à la réalisation de ses missions de service public en confortant les équipements structurants par un aménagement cohérent.

En sa qualité d'autorité concédante sur les réseaux électriques le SDE76 réalise des travaux d'investissement sur l'ensemble de son périmètre géographique. Ces dépenses sont conditionnées par les demandes de nos adhérents auxquelles nous portons une attention particulière. Le service technique s'attache à travailler avec les élus locaux sur le terrain afin de répondre au mieux à leurs besoins.

L'ensemble de nos dépenses d'investissement pour les travaux programmés sont réalisées sur la base d'autorisations de programme et de crédits paiement qui font l'objet d'une délibération autonome. La gestion par autorisation de programme et crédit de paiement permet au SDE76 d'estimer au mieux la dépense en fonction des besoins de nos adhérents.